

HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
TRAITÉS DE PAIX

ERRATA.

Pages	Lignes	<i>Au lieu de</i>	<i>Lisez</i>
24	18	<i>Low</i>	<i>Lowe.</i>
45	3	dix mille hommes	de mille hommes, suivant une relation portugaise, et de quatre cents hommes d'après les rapports français.
194	27	exitait	excitait.
313	2		<i>Renvoi de la note.</i>
337	2	9 avril	9 mai.
478	17	<i>Renvoi de la note marqué par erreur à la ligne 2.</i>	

W 293
43
A
HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

TRAITÉS DE PAIX

ET

AUTRES TRANSACTIONS PRINCIPALES

ENTRE TOUTES LES PUISSANCES DE L'EUROPE

DEPUIS LA PAIX DE WESTPHALIE

OUVRAGE COMPRENANT

LES TRAVAUX DE KOCH, SCHOELL, ETC

Entièrement refondus et continués jusqu'à ce jour

PAR M. LE COMTE DE GARDEN

ANCIEN MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE



XX-3181

—○○○—
TOME TREIZIÈME
—○○○—

PARIS : AMYOT, RUE DE LA PAIX

A

SUITE

DE LA

QUATRIÈME PÉRIODE

OU

HISTOIRE DES TRAITÉS

DEPUIS LE COMMENCEMENT DES GUERRES DE LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE JUSQU'AU TRAITÉ DE PARIS DE 1815

1791—1815

QUATRIÈME PÉRIODE,

ou

HISTOIRE DES TRAITÉS

DEPUIS LE COMMENCEMENT DES GUERRES DE LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE JUSQU'AU TRAITÉ DE PARIS DE 1813.

1791—1815.

CHAPITRE XLI.

TRAITÉS DE PAIX DE PARIS DU 30 MAI 1814.

« Le Continent n'était qu'un vaste cachot, privé de toute communication avec cette noble Angleterre, asile généreux de la pensée, illustre refuge de la dignité de l'espèce humaine. Tout à coup, des deux extrémités de la terre, deux grands peuples se sont répondus, et les flammes de Moscou ont été l'aurore de la liberté du monde. Il est permis d'espérer que la France ne sera pas exceptée de la délivrance universelle; la France qu'estiment les nations qui la combattent, la France dont la volonté suffit pour obtenir et donner la paix. »

Benjamin Constant.

INTRODUCTION.

Nous avons vu *Napoléon* parvenu à l'apogée de la puissance, nous allons assister à l'écroulement de l'édifice colossal qu'il n'avait élevé et soutenu pendant quinze années qu'à force de génie et de courage, de fière audace et de bonheur, mais encore au prix d'attempts contre les couronnes, que lui-même a déplorés trop tard, et dont toute sa gloire ne le fera pas absoudre au tribunal de la postérité.

Néanmoins un nouveau don de la fortune, la naissance d'un fils, du *roi de Rome!* aurait pu affermir son autorité si elle avait eu pour principe et pour ap-